

A.I.R.E.

Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence

affiliée au **Basic Income Earth Network**

Siège social : c/o Futuribles International – 55 rue de Varenne – 75007 Paris
Secrétariat : AIRE – 33 avenue des Fauvettes – 91440 Bures-sur-Yvette

Lettre de liaison n° 69

ÉTÉ 2011

Sommaire

- Fondements du revenu d'existence** **2**
André Gorz

- Un circuit monétaire spécifique au revenu d'existence** **3**
Jean Morier Genoud

- Une interview de Maurice Allais sur le libre-échange** **6**

- Nouvelles de l'association** **9**

Directeur de la publication: Jacques Berthillier

Pensez à renouveler votre abonnement à la lettre de liaison: 30 €/an (4 numéros)
par chèque à l'ordre de A.I.R.E.
L'abonnement est gratuit pour les membres de l'association à jour de leur cotisation.

Courriel: contact.aire@wanadoo.fr - Site: www.revenudexistence.org

Fondements du revenu d'existence

Pour André Gorz, un revenu inconditionnel garanti est un droit parce qu'il nous offre le moyen de développer des activités, ni mesurables, ni échangeables selon aucun étalon préétabli, mais infiniment plus enrichissantes. En cela il concourt à la production de la richesse sociale.

L'idée d'un revenu social garanti, inconditionnel et universel cheminait depuis longtemps, mais c'est avec les grèves de 1995 et de 1997 qu'elle est devenue une revendication plausible en France et, par contagion, dans d'autres pays. Sa valeur heuristique est immense, de même que sa capacité à unir dans une perspective anticapitaliste un large éventail de forces sociales. « L'attrait et le charme de la revendication d'un revenu d'existence, écrit Peter Hartel, résident en ce qu'elle rend possibles des alliances allant des associations quasi institutionnelles de protection de l'environnement et de la nature, des syndicats, du mouvement des femmes et des représentants des associations caritatives jusqu'aux groupes de l'opposition ouvrière dans les entreprises, aux comités de chômeurs, aux bénéficiaires de l'aide sociale et aux groupes d'immigrés. Ce genre d'alliance des forces sociales « progressistes » est précisément la condition qui permet d'imaginer une perspective politique qui transcende le capitalisme. »¹ Mais pour ouvrir une telle perspective, la revendication doit avant tout porter sur la garantie d'un revenu suffisant. Il doit être suffisant, car toute garantie d'un revenu insuffisant fonctionne comme une subvention déguisée aux employeurs : elle fonde et les encourage à créer des emplois à salaire insuffisant et à conditions de travail indignes. La revendication de la garantie inconditionnelle d'un revenu suffisant doit surtout, par ailleurs, signifier d'emblée que le travail dépendant n'est plus le seul mode de création de richesse ni le seul type d'activité dont la valeur sociale doit être reconnue. La garantie d'un revenu suffisant doit marquer l'importance croissante, virtuellement prépondérante, de cette autre économie créatrice de richesses intrinsèques, ni mesurables, ni échangeables. Elle doit marquer la rupture entre création de richesse et création de valeur. Elle doit mettre en évidence que « chômage » ne signifie ni inactivité sociale ni inutilité sociale mais seulement inutilité à la valorisation directe du capital. La prise de conscience collective, propagée par les mouvements et les syndicats de chômeurs, des précaires, que « nous sommes tous des chômeurs, des précaires, des intermittents en puissance », ne signifie pas seulement que nous avons tous besoin d'être protégés contre la précarité et les interruptions du rapport salarial ; elle signifie aussi que nous avons tous droit à une existence sociale

qui ne s'épuise pas dans ce rapport et ne coïncide pas avec lui ; que nous contribuons tous à la productivité de l'économie de façon indirecte et invisible, y compris par les interruptions et les discontinuités du rapport de travail. La richesse sociale produite est un bien collectif dans la création duquel la contribution de chacun n'a jamais été et est aujourd'hui moins que jamais mesurable, et le droit à un revenu suffisant, inconditionnel et universel, équivaut, en fin de compte, à la mise en commun d'une partie de ce qui est produit en commun, sciemment ou non. Quand une proportion croissante des « forces de travail » n'est plus nécessaire ni utile à la production de « valeur », l'activité humaine peut et doit pouvoir s'épanouir, hors des rapports de capital et contre eux, dans la création de valeurs intrinsèques et de richesses non monnayables. Le revenu suffisant garanti est une condition de cet épanouissement. On en trouve la confirmation dans les textes de l'AC qui sont comme une extension de l'« éthique hacker » : « Pour le plus grand nombre (des chômeurs), dit Laurent Guilloteau par exemple, il ne s'agit pas de défendre un retour illusoire au plein-emploi mais d'inventer, d'expérimenter un plein-emploi de la vie. »² Pour nous, précise un texte de la commission revenu d'AC le revenu garanti n'est pas une aumône, n'est pas de l'argent pour l'inactivité qui entraînerait l'obligation de « faire quelque chose » (sous-entendu : de « travailler »). Pour nous, le revenu garanti est un droit. Si nous revendiquons ce droit, c'est que nous participons, d'une façon ou d'une autre, à la production de la richesse sociale – ou pourrions y participer si nous disposions de moyens nécessaires [...]. Nous produisons une richesse sociale non rémunérée [...] qui consiste en différentes formes d'auto-organisation collective, de systèmes d'aide et d'assistance mutuelle qui nous aident à maîtriser les problèmes quotidiens, à échanger des connaissances, à prendre des initiatives qui nous permettent d'échapper à la misère et à l'ennui [...]. Nous voulons nous procurer les moyens de développer des activités beaucoup plus enrichissantes que ce à quoi on nous limite.³ Ce texte présente un glissement intéressant de la justification économique du revenu garanti à sa justification non économique mais politique. Dans un premier moment, en effet, il fonde le droit à un

1. P. Hartel, « Exit to Paradise ? Die strömende Linke und das Existenzgeld », Express, n°4, 1999.

2. Interview de Laurent Guilloteau, AC, par Yann Moulier-Boutang, dans Futur antérieur, n° 43, 1997-98/3.

3. Commission revenu AC !, 24 octobre 1998.

revenu garanti sur la production, par les chômeurs, d'une « richesse sociale non rémunérée ». Faut-il donc considérer le revenu garanti comme la « rémunération » d'une activité productive? À peine est-elle suggérée que cette idée est abandonnée: la richesse sociale est le lien social sous différentes formes, soit une richesse intrinsèque. Or, si on rémunère les gens parce qu'ils produisent du lien social, on fait de cette production de lien la condition du revenu garanti. Non seulement celui-ci cesse d'être inconditionnel, mais l'usage qu'en font ses bénéficiaires va être administrativement prescrit ou, du moins, contrôlé. On retombe alors dans le scénario des « activités citoyennes » rémunérées par un « salaire de citoyenneté ». Aussi l'idée du revenu garanti lié à « l'obligation de faire quelque chose » et rémunérant ce quelque chose est-elle explicitement rejetée: le revenu d'existence inconditionnellement garanti figure parmi « les moyens de développer des activités infiniment plus enrichissantes », des activités qui sont des créations de richesses ni mesurables ni échangeables « selon aucun étalon préétabli ». Nous retrouvons la rupture entre la richesse « dépouillée de sa forme bourgeoise » et la valeur au sens économique. Nous retrouvons aussi la même inversion du rapport entre activité et revenu que dans le mouvement des logiciels libres: le revenu n'est plus compris comme la rémunération ou la récompense d'une création de richesse; il est ce qui doit rendre possible le déploiement d'activités qui sont une richesse et une fin pour elles-mêmes, dont la production est le produit. Il est ce qui doit permettre « aux créateurs de créer, aux inventeurs d'inventer, à la multitude d'acteurs qui, pour coopérer, n'ont besoin

ni d'entreprises ni de contremaîtres ou d'employeurs, d'inventer la société et de créer du lien social sous la forme de réseaux de coopération gratuite. »⁴ Bref, le revenu garanti doit rendre possibles toutes ces activités hors marché, hors comptabilité et hors normes qui ne sont et ne reproduisent rien d'échangeable contre autre chose, rien de mesurable et de traduisible en son équivalent monétaire. L'importance du principe d'inconditionnalité est là: il doit soustraire la valeur intrinsèque des activités hors mesure à toute prédéfinition et à toute prescription sociales. Il doit empêcher que, institutionnellement prévues comme conditions du droit au revenu d'existence, ces activités se trouvent transformées en moyens de gagner sa vie. Il doit empêcher le bénévolat de devenir obligatoire pour les chômeurs. Il doit faire de « l'épanouissement de toutes les dispositions créatrices » une « fin en lui-même, mesuré selon nul étalon préétabli », poursuivi parce qu'on le désire et non comme une production de soi sous contrainte, exigée par l'impératif d'employabilité. »

André Gorz

Extraits du livre « L'immatériel » Éditions Galilée 2003 (pages 99 à 103).

4. Yann Moulier-Boutang, « Propriété, liberté et revenu dans le « capitalisme cognitif », *Multitudes*, n° 5, mai 2001.

Un circuit monétaire spécifique au revenu d'existence

L'auteur propose de verser le revenu d'existence par le biais d'une carte de crédit utilisable dans un réseau monétaire spécifique. Le financement serait au départ principalement assuré par création monétaire puis progressivement remplacé par la TVA. Avant sa généralisation il estime judicieux de procéder à des expérimentations à l'échelle d'un département pour tester les conséquences socio-économiques d'un revenu globalement distribué allant de 20 à 30 % du revenu national.

C'est l'aspect circulatoire de l'économie qui retiendra surtout notre attention, car c'est le point faible de notre organisation sociale actuelle, qui est lourde et laisse trop d'exclus en marge. Ce n'est pas l'abondance des richesses qui est cause – nous produisons trop de tout — mais la distribution de cette abondance. À l'heure où l'humanité met en place un super-cerveau global dont les hommes sont les neurones, il est temps de promouvoir une circulation globale acceptable. Et c'est notre circulation, sanguine et lymphatique,

modèle très performant de notre physiologie, qui nous en fournira le modèle.

Rappelons que notre circulation était déjà évidente pour les chasseurs et bouchers de tous les temps, que les anatomistes anciens en connaissaient la pompe et les vaisseaux, mais qu'il a fallu arriver au xx^e siècle pour commencer à en contrôler les conditions. On a encore saigné des patients presque exsangues au xx^e siècle, parce que c'était l'habitude et que c'était une des rares

choses que les médecins savaient faire. L'introduction à l'étude de la médecine expérimentale de Claude Bernard a ouvert la voie à la recherche médicale il y a 150 ans, mais l'économie expérimentale reste encore à créer, c'est urgent.

Les conditions d'une bonne circulation, sanguine ou économique, sont simples, il faut :

1- un remplissage suffisant du circuit (il l'est rarement),

2- un circuit de distribution adéquat (il laisse beaucoup d'exclus),

3- une pompe efficace (nous nous ingéniions à lui créer des handicaps).

Le cœur de notre économie, le travail, a deux ressorts: le besoin tout court, la faim, et le besoin de se valoriser, de posséder, de régner, de collectionner, qui est la locomotive de cet attelage: je compare le besoin à un âne tenace et résistant, mais assez faible pour qu'on puisse le charger sans problème sur la locomotive du profit.

Notre circulation nous suggère encore une particularité remarquablement efficace de notre physiologie. Notre circulation est double, sanguine et lymphatique. Le circuit sanguin débite 7000 l. par jour et assure l'oxygénation des tissus, tandis que le circuit lymphatique, beaucoup plus lent (1 l. par jour) mais plus abondant (12 l contre 5 pour le sang) renouvelle le bain de plasma où baigne chaque cellule.

La circulation économique présente aussi ces deux exigences: assurer un minimum à chaque membre de la société, et fournir un circuit bancaire et boursier offrant les meilleures conditions aux échanges du marché.

Transposons cela à l'économie en créant un double circuit monétaire, l'un réservé au revenu d'existence, l'autre affecté aux échanges marchands, le circuit actuel. Voyons comment cela fonctionnerait.

Un circuit monétaire spécifique

Une banque *ad hoc*, que nous nommerons BIB (Basic Income Bank) crédite le compte de chaque bénéficiaire du revenu de base mensuel, revenu calculé en fonction du revenu national N (celui de l'année pénultième).

Il s'agit d'une monnaie scripturale (monnaie B), utilisable par le biais d'une carte de crédit, type post-card, qu'on ne peut sortir du circuit et convertir en monnaie courante qu'au prix d'un prélèvement, de 50 %, tout au moins au cours des premières années de mise en œuvre car c'est une variable susceptible d'ajustement. Ainsi, si l'on veut avoir de l'argent liquide, ou retirer de l'argent pour un voyage, pour le placer en banque,

la banque en prélève 50 %. Ce prélèvement est justifié par le souci de maintenir le capital de BIB dans son cadre et par le fait que tout ce qui sort du circuit social sort aussi des besoins de base, c'est donc un luxe taxé comme tel.

Au sein de ce circuit, le financement du revenu d'existence se fait pour partie par création monétaire, pour partie par la TVA, la part financée par création monétaire diminuant avec le temps pour être à terme intégralement compensée par la TVA. Par ailleurs, comme correctif social on alourdira l'impôt sur les successions avec un prélèvement de la totalité des successions indirectes, de la moitié des successions directes dépassant le million, dans la mesure où il ne s'agit pas d'une entreprise familiale ou d'une maison. Et pour préserver l'environnement on taxera l'énergie.

Quels sont les avantages de ce double circuit?

Ils sont multiples car le fait d'affecter un circuit spécifique au revenu de base répond à plusieurs exigences.

1- Il concrétise l'aspect prioritaire du circuit social vecteur du revenu de base versé à chacun du seul fait de son existence. Il ne s'agit plus ici de se contenter des miettes arrachées au circuit unique, dont les plus actifs accaparent la mise et abandonnent de mauvaise grâce les restes aux défavorisés. Dans le grand jeu qu'est l'économie, il importe que chacun reçoive des cartes en début de partie.

2- Il répond à un besoin de régulation et de transparence, car il est plus facile de contrôler l'impact de cette distribution dans un circuit séparé.

3- On limite ainsi le risque inflationniste de cette masse monétaire supplémentaire, nettement identifiée.

4- On obtient un discret effet protectionniste, par le biais de la taxe frappant les sorties du circuit social, favorisant ainsi les fournisseurs du même circuit. Dans le monde de libre-échange actuel, il est indispensable de favoriser les circuits de proximité.

5- On substitue à l'antagonisme entre socialisme et capitalisme une superposition des deux systèmes, à chacun selon ses besoins, à chacun selon ses mérites

6- Le système laisse peu de place à la fraude.

Par ailleurs rappelons qu'en prévision d'une crise majeure, le revenu de base paraît être le meilleur moyen d'en amortir le contrecoup. Comme tous les équilibres physiques, notre économie a besoin d'un volant régulateur – la terre serait probablement inhabitable sans le volant régulateur offert par la lune — Le circuit social va neutraliser dans une certaine mesure les chaos de la bourse.

Voyons maintenant le rôle des acteurs principaux.

La Banque Centrale assure le financement de la BIB pour la partie du revenu de base financé par création monétaire, mode de financement déclinant avec le temps. Elle a aussi la responsabilité du rachat de la monnaie BI, à 50 % de sa valeur nominale, avec la contrainte de ne pas dépasser la moitié de la masse monétaire émise par année au profit de la banque BIB.

Le Trésor assure le financement de la BIB pour la part de TVA affectée au financement du revenu de base, part allant croissant avec le temps.

La banque BIB

Comme nous l'avons vu elle est responsable du versement du revenu de base et gère les échanges de monnaie BI (monnaie seulement scripturale rappelons-le) puisqu'elle a l'obligation de racheter les sommes que les titulaires de comptes désirent changer en monnaie courante, aux prix d'un prélèvement de 50 % (variable susceptible d'ajustement dans le temps).

Introduction à l'économie expérimentale

Quel % du revenu national affecter au revenu de base? Un choix prudent au départ serait de 20 %, pour arriver probablement assez vite à 30 %. Il est important d'atteindre d'emblée le niveau des prestations sociales. Le pilotage se ferait en fonction de résultats mesurables et non des humeurs politiques.

Prenons l'exemple de la France avec une population de 65 millions d'habitants et un revenu national de 2000 milliards d'euros.

Le revenu de base global avec un taux initial de 20 % s'élèvera donc à 400 milliards, permettant un versement mensuel de 500 euros par mois pour les adultes, réduit de moitié pour les mineurs de 16 ans.

Nous avons évoqué l'économie expérimentale. La France dispose de terrains d'essai très favorables, avec un grand nombre de départements peu peuplés (Corrèze, Alpes, etc.) d'une population d'environ 100 000 habitants. Ils ne peuvent que bénéficier d'un changement de la donne économique et dès lors se prêteront volontiers à l'expérimentation. Sur la base d'un revenu mensuel de 500 euros, le coût global pour la nation s'élève à 600 millions par tranche de 100 000 habitants.

Conséquences

Pour une **famille** de 4, c'est déjà une base rassurante.

Les mères peuvent se consacrer à l'éducation de leurs enfants si elles le souhaitent, tâche fondamentale si on veut éviter la poursuite de la dégradation

de notre société. L'essentiel de l'éducation se joue jusqu'à 5 ans. **Les pères** ont aussi cette possibilité. **Les enfants** touchent une rente complète pour le premier, une demi pour les suivants, jusqu'à 16 ans, ceci pour ne pas favoriser une natalité galopante. **Les apprentis** ne sont plus à la charge de leurs patrons et de ce fait les places d'apprentissage vont se multiplier. **Les étudiants** bénéficient tous de bourses d'étude, ils ont de quoi vivre, payer livres, financer les cours et l'inscription. **Les chercheurs** sont prêts à faire des sacrifices si l'intérêt de leur recherche le justifie. **Les salariés** ne sont plus enchaînés à leurs emplois, la base assurée leur permet d'envisager des changements d'emplois, leur donne plus de libertés et de mobilité. **Les employés et fonctionnaires** de même pourront affronter sans angoisses les mutations engendrées par ce changement. **Les patrons** libérés des charges sociales, si la réforme s'accompagne de la mise en œuvre d'une TVA sociale, engagent de la main d'œuvre et ont moins d'avantages à délocaliser. **Les indépendants** seront nombreux à engager de l'aide. **Les artisans** ont une base solide pour leur démarrage. **Les petits agriculteurs** de montagne en particulier, dans des régions où la géographie ne favorise pas la création de grandes exploitations, voient s'équilibrer leurs finances. Fini le dépeuplement des campagnes. La vie en autarcie est ainsi permise à une grande quantité de citoyens, qui pourraient par exemple choisir de vivre à la campagne. Les invalides continuent à bénéficier des aides complémentaires offertes par l'AI. L'encadrement social de tous ceux qui pourraient encore connaître des fins de mois difficiles est facilité par un bénévolat soutenu et par un personnel plus étoffé dans les services sociaux. **Les sportifs** touchent une aide substantielle pour ceux qui veulent se vouer entièrement à leurs passions. **Les artistes** se voient soutenus aussi, on ne devrait plus en voir qui meurent de faim. **Les moines** et membres de diverses communautés trouvent aussi un soutien bien venu. **Les criminels**, qu'ils soient en cavale, en prison ou en réinsertion, ont besoin d'un minimum, que leur garanti le revenu de base; versé à l'institution qui les héberge lorsqu'ils sont à l'ombre. **Les drogués** trouvent là une prévention, une aide pour ceux qui sont irrécupérables, et une aide à la réinsertion s'ils s'en tirent. Ils auront en tous cas de la peine à trouver des fournisseurs qui acceptent la monnaie BI. **Les prostituées** (car ne nous faisons pas d'illusion, le revenu de base ne les fera pas disparaître) trouvent là un fond de commerce qui devrait leur permettre de travailler à l'abri de la mainmise des souteneurs. Les distributeurs de biens et services vont s'adapter à la monnaie du basic income et payeront leur personnel - en partie du moins - avec elle. Ils seront amenés à accepter la monnaie B pour ne pas laisser le champ libre à la concurrence. Il y aura ceux qui l'acceptent et ceux qui n'en veulent rien savoir. Les transports publics seront

contraints d'accepter la monnaie B, les loyers devront s'y adapter aussi.

La mutation proposée étant assez importante pour effaroucher les timorés et les conservateurs, on ne peut guère l'imaginer d'emblée à grande échelle. Une mise en œuvre progressive (avec 5 % de N par ex.) n'a aucun intérêt, par contre une application limitée à un département permettrait en 5 ans d'évaluer l'impact

sur l'économie, l'augmentation de la population, le nombre d'entreprises, l'indice de satisfaction générale. La France dispose de champs d'expérimentation faits pour essayer en parallèle les différentes variantes proposées, sans mettre en péril l'économie de la Nation. Qu'attend-elle ?

Jean Morier Genoud

Une interview de Maurice Allais sur le libre-échange

Cette interview de notre prix Nobel d'économie Maurice Allais, qui nous a quittés le 9 octobre 2010, met à défaut les présupposés culturels qui font du libre-échange sans mesure le moteur de la croissance pour la croissance et du Progrès Prométhéen dans lequel s'inscrit l'essentiel des débats politiques pour empêcher la Métamorphose.

Monsieur Maurice Allais, vous êtes rangé parmi les économistes libéraux. Vous vous réclamez je pense de ce courant. Votre nom est régulièrement associé – à tort ou à raison – à ceux de Friedrich Hayek ou de Milton Friedman. Et pourtant, depuis une quinzaine d'années maintenant, vous menez – je vous cite – « le combat passionné d'un homme de science contre la mondialisation »...

Maurice Allais : L'idéologie que j'appelle « libre échangiste mondialiste » a déjà fait d'innombrables victimes dans le monde entier. Pour une raison simple, empiriquement vérifiée : la mondialisation généralisée des échanges, entre des pays caractérisés par des niveaux de salaires très différents, entraîne finalement partout, dans les pays développés comme dans les pays sous développés, chômage, réduction de la croissance, inégalités, misères de toutes sortes. Or, cette mondialisation n'est ni inévitable, ni nécessaire, ni souhaitable.

D'où vous vient cette conviction ?

Maurice Allais : Cette certitude naît d'une simple observation, ce que je nomme « la cassure de 1974 ». Sur la période 1974 - 1997, le taux de chômage au sens du BIT est passé de 2,84 % à 12,45 %, soit un accroissement de 1 à 4,4. De même, le taux de sous-emploi est passé de 3,39 % à 23,6 %, soit un accroissement de 1 à 7. Or, à partir de graphiques, d'analyses statistiques, on doit relier cette crise de l'emploi à un changement brutal intervenu en 1974. Entre 1955 à 1974, les effectifs dans l'industrie s'étaient accrus d'environ un million, soit 50 000 par an, avec un pourcentage d'emplois industriels dans la population active qui restait constant et stable, aux alentours de 28 %. Entre 1974 et 1993, en revanche, ces effectifs ont décré d'environ

1 700 000, soit 90 000 par an et le taux d'emplois industriels a fortement diminué, de 28 % à 17 %.

Vous parlez de l'industrie. Mais on est passé, désormais, à une « économie de services »...

Maurice Allais : Qui envisagerait comme un objectif raisonnable pour la France une destruction progressive de son industrie, même compensée par un développement massif des activités du commerce et du tourisme ? Quand on examine l'histoire des civilisations, aucune d'entre elles n'a pu exister ou survivre que dans la mesure où elle s'appuyait sur une industrie.

Mais quel lien faites-vous entre cette cassure, cette casse de l'industrie et la mondialisation ?

Maurice Allais : Certains prétendent expliquer la cassure de 1974 par le choc pétrolier, ou par les incidences des Accords de Grenelle en mai 1968, ou par le remplacement du SMIG par le SMIC. Mais en fait, une seule cause peut et doit être considérée comme le facteur majeur et déterminant des différences constatées entre avant 1974 et après 1974 : la libéralisation des échanges extérieurs par l'Organisation de Bruxelles. Dans un tel contexte, plus les minima de salaires sont élevés, et plus les importations en provenance des pays à bas salaires sont favorisées. Or, ces pays représentent aujourd'hui des milliards d'hommes. Leur compétition dans un monde de libre-échange ne peut qu'entraîner, inexorablement, dans les pays développés, un nivellement des salaires vers le bas et une explosion du sous-emploi. Cette opinion relève du sens commun, et elle apparaîtra aux lecteurs comme une banalité. Mais il n'y a pire aveugle que celui qui ne veut pas voir. Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. Et tel

semble bien, aujourd'hui, le comportement des dirigeants politiques, économiques, médiatiques : ils ne veulent ni voir ni entendre.

Que des secteurs industriels, hier la sidérurgie, le textile, la plasturgie, aujourd'hui la métallurgie, la chimie, disparaissent à cause des pays à bas coût de main d'œuvre, soit. Mais dans le même temps, on exporte davantage aussi...

Maurice Allais : Naturellement ces importations sont compensées en valeur par des exportations. Mais globalement, des emplois sont détruits à cause de la structure très différente des importations et des exportations : dans les produits qu'on importe se trouve beaucoup de travail peu qualifié, tandis que dans les produits qu'on exporte se trouve peu de travail très qualifié. La balance commerciale est indépendante de la balance sociale.

Vous dites : « Plus les minima de salaires sont élevés, et plus les importations en provenance des pays à bas salaires sont favorisées ». Pour conserver des emplois peu qualifiés, il faudrait, alors, diminuer le coût du travail ?

Maurice Allais : On nous le répète. On nous dit par exemple que tout est très simple : si l'on veut supprimer le chômage, il suffit d'abaisser les salaires. Mais personne ne nous dit quelle devrait être l'ampleur de cette baisse, ni si elle serait effectivement réalisable sans mettre en cause la paix sociale. Que depuis tant d'années de grandes organisations internationales comme l'OCDE, l'OMC, le FMI, ou la Banque Mondiale puissent préconiser une telle solution est tout simplement atterrant. On aperçoit alors l'impasse. La mondialisation des échanges mène soit à un chômage accru s'il y a rigidité des salaires, soit à une inégalité accrue s'il y a flexibilité des salaires.

Cette mondialisation, en même temps, elle profite à tous. Il suffit de remplir son chariot au supermarché.

Maurice Allais : C'est vrai. Les partisans du libre-échange soulignent que grâce aux délocalisations et aux importations en provenance des pays à bas salaires, jamais les prix dans les hypermarchés n'ont été aussi bas. Mais c'est oublier que les consommateurs ne sont pas seulement des acheteurs. Ils sont également des producteurs qui gagnent leur vie et qui paient des impôts. En tant que consommateurs, ils peuvent acheter des produits meilleur marché. Mais pour ces consommateurs, la contrepartie réelle de ces importations à bas prix est finalement la perte de leur emploi ou la baisse de leurs salaires, et des impôts accrus pour couvrir le coût social du chômage et de la politique de l'emploi. C'est également oublier que les consommateurs sont aussi des citoyens habitant dans les agglomérations urbaines, et qu'au fur et à mesure que le chômage et

la pauvreté générés par la mondialisation augmentent, l'insécurité et l'instabilité des banlieues s'accroissent.

On voit alors que les effets de cette idéologie libre échangiste, aussi funeste qu'erronée, ne se bornent pas au développement massif du sous-emploi. Ils se sont traduits également par un accroissement des inégalités, par une destruction progressive du tissu industriel français, par un déséquilibre de toute la société.

Cette invocation du « consommateur », de son bénéfice supposé, sert à masquer d'autres intérêts. Car les groupes dirigeants de l'économie sont devenus de plus en plus riches alors que les pauvres sont devenus de plus en plus pauvres.

Comment expliquer, alors, que cette « idéologie libre échangiste erronée » domine tant ? Que rares soient les intellectuels, et encore plus rares les économistes, à la dénoncer ?

Maurice Allais : Une citation de Wells pourrait suffire : « Cette coutume qu'ont les hommes de se refuser à émettre des jugements critiques sur les points fondamentaux est un des plus grands dangers qui menacent, d'une façon générale, les facultés humaines de compréhension. » Toute la Construction européenne et tous les traités relatifs à l'économie internationale (l'Accord Général sur les Tarifs douaniers et le Commerce, la Convention relative à l'Organisation de Coopération et de Développement Économique, etc.) ont été viciés à leur base par une proposition enseignée et admise sans discussion dans toutes les universités américaines et à leur suite dans toutes les universités du monde entier : « Le fonctionnement libre et spontané des marchés conduit à une allocation optimale des ressources. » C'est là, l'origine et le fondement de toute la doctrine libre échangiste.

Son application aveugle et sans réserve à l'échelle mondiale n'a fait qu'engendrer partout désordres et misères.

On pourrait conclure avec une autre citation, de Keynes cette fois : « Les idées exprimées ici sont extrêmement simples et devraient être évidentes. La difficulté n'est pas de comprendre les idées nouvelles, elle est d'échapper aux idées anciennes qui ont poussé leurs ramifications dans tous les recoins de l'esprit des personnes ayant reçu la même formation que la plupart d'entre nous. »

Mais à quelles « idées nouvelles », par exemple, vous songez ?

Maurice Allais : Au protectionnisme, qui n'est pas une idée ancienne mais neuve.

Le protectionnisme est généralement associé à l'isolationnisme, au nationalisme, à l'autarcie...

Maurice Allais : D'abord, une libéralisation totale des échanges et des mouvements de capitaux ne me paraît possible, souhaitable, que dans le cadre d'ensembles régionaux groupant des pays au développement économique et social comparable. Ensuite, pour toute organisation régionale – et je pense bien sûr ici à l'Europe –, le choix n'est pas entre l'absence de toute protection et un protectionnisme isolant totalement l'économie de l'extérieur. Il est dans la recherche d'un système qui permette de bénéficier d'une concurrence effective et des avantages de nombreux échanges avec l'extérieur, mais qui protège également l'économie communautaire contre tous les désordres et les dysfonctionnements qui caractérisent chaque jour l'économie mondiale.

Concrètement, comment vous imaginez cela ?

Maurice Allais : Un objectif raisonnable serait que par des mesures appropriées et pour chaque produit ou groupe de produits un pourcentage minimal de la consommation communautaire soit assuré par la production communautaire. La valeur moyenne de ce pourcentage pourrait être de 80 %. C'est là, au regard de la situation actuelle, une disposition fondamentalement libérale.

On vous traitera d'utopiste, ou de fou, tellement vous allez à contrario du fonctionnement des institutions internationales !

Maurice Allais : Tôt ou tard, les faits finiront par l'emporter, mais probablement dans les plus mauvaises conditions. Plus on attendra, et plus les obstacles seront difficiles à surmonter. Il faut, de toute nécessité, remettre en cause les politiques mises en œuvre par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Et il est nécessaire de réviser les traités fondateurs de l'Union Européenne tout particulièrement quant à l'instauration d'une préférence communautaire. La politique commerciale de Bruxelles a peu à peu dérivé vers une

politique mondialiste libre échangiste, contradictoire avec l'idée même de la constitution d'une véritable Communauté Européenne. Cette hâte pour réaliser une Europe mal définie, sans institutions appropriées, sans objectifs précis, est fondamentalement malsaine. Elle ne peut que mener à des situations économiquement et politiquement intenable, Hayek lui-même l'énonçait, au sortir de la seconde guerre mondiale : « Rien n'a sans doute tant nui à la cause libérale que l'insistance butée de certains libéraux sur certains principes massifs, comme avant tout la règle du laisser faire ».

Vous dénoncez le « libre échangisme », ou le « mondialisme », et votre recours au « isme » signale une idéologie, à la fois forgée par des intellectuels et qui devient réalité grâce à une volonté politique. En général, on parle plutôt de « mondialisation », et ça apparaît alors comme une fatalité. Comme la loi de la gravité, ou comme la pluie, on ne peut pas lutter contre « la mondialisation »...

Maurice Allais : L'histoire n'est pas écrite, et je ne vois dans ce processus aucune fatalité. C'est en fait de l'évolution des opinions publiques, c'est du poids relatif des forces politiques, que dépendent les changements de politique réalistes qui nous sauveront du désastre et détermineront notre avenir. Et si j'insiste sur le « isme », c'est que je dresse un parallèle. Les perversions du socialisme ont entraîné l'effondrement des sociétés de l'Est. Mais les perversions « laissez faire » mènent à l'effondrement des sociétés occidentales. En réalité, l'économie mondialiste qu'on nous présente comme une panacée ne connaît qu'un seul critère, « l'argent ». Elle n'a qu'un seul culte, « l'argent ». Dépourvue de toute considération éthique, elle ne peut que se détruire elle-même.

Maurice Allais

Nouvelles de l'association

• Nécrologie: Notre ami Marcel Ruby nous a quittés au printemps dernier à la suite d'une longue maladie dont il nous avait caché la gravité: un cancer de la gorge. De multiples interventions n'ont pu enrayer la progression de la tumeur. Marcel Ruby, vice président d'honneur du parti radical valoisien, était un membre particulièrement actif de notre association. Comme conférencier il était intervenu au colloque que nous avons organisé à l'Assemblée nationale. Quelques années plus tard il avait été, en collaboration avec l'Aire et au nom du Mouvement solidariste dont il assurait la présidence l'instigateur et l'organisateur d'un colloque au Sénat au cours duquel le revenu d'existence fut l'un des thèmes principaux. Si son état de santé ne lui permettait plus d'assister à nos réunions il continuait à s'intéresser à nos travaux. tant par nos comptes rendus que par la correspondance régulière que nous échangeons avec lui et par les visites que de temps à autre nous effectuions à son domicile. C'est ainsi que tout récemment il avait fait inscrire le revenu d'existence au projet de Manifeste du parti radical en vue des prochaines élections présidentielles. Et en tout dernier lieu il projetait une rencontre de l'un des nôtres avec Jean Louis Borloo. Lui disparu, nous perdons une antenne et un appui précieux auprès du parti radical valoisien.

En ces circonstances douloureuses les adhérents de l'Aire se joignent au bureau pour présenter à Mme Marcel Ruby leurs plus sincères condoléances.

• Au cours de l'été plusieurs membres de l'Aire ont participé à des colloques et ont animé des débats faisant suite à la projection du film sur le revenu de base.

Précisons que le colloque du Mouvement des libéraux de gauche qui devait se tenir le 26 juin a été reporté à l'automne. Ses organisateurs pensent ainsi lui donner une plus large audience son objet étant de proposer une approche comparative de l'allocation universelle, en examinant les questions que posent cette idée et les éléments de réponse proposés par les différents auteurs et organisation qui la portent.

Prochaines réunions 2011 du 2^e semestre

Maison des Sciences de l'homme, 190-196 av. de France -75013 Paris

le mercredi 12 octobre

le mercredi 14 décembre

le 16 novembre

Ces réunions sont ouvertes à tous. Venez nombreux.

Cotisations 2011

• Cotisation de base ¹ :	60 €
• Cotisation réduite ¹ : (<i>chômeurs et étudiants</i>)	15 €
• Abonnement lettre de liaison	30 €

1. Donne droit à la lettre de liaison et à une déduction fiscale.